Vous habitez sur :

- ◻ Bissy-La-Mâconnaise
- ◻ Burgy
- ◻ Clessé
- ◻ Chardonnay
- ◻ Cruzille
- ◻ Fleurville
- ◻ Grevilly
- ◻ Lugny
- ◻ Montbellet
- ◻ Saint Albain
- ◻ Saint-Gengoux-de-Scissé
- ◻ Viré

Vous êtes :

- ◻ Assistante maternelle
- ◻ Candidate à l'agrément d'assistante maternelle
- ◻ Garde d 'enfants à domicile
- ◻ Parent ou futur parent en recherche d'un mode d'accueil

… ALORS VENEZ NOUS REJOINDRE ET PROFITER DE CE SERVICE MIS GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION

Nos coordonnées :

Adresse :

7 Place du Tertre

71260 VIRE

Contact :

Séverine DUBUISSON

03.85.33.97.96- 06.45.31.07.31

Ram@ccmt71.fr

Accueil du public à Viré (1er étage du Multi-accueil) :

Lundi : 8h30-16h

Mardi : 14h-17h

(17h-18h seulement sur RDV)

Vendredi : 13h-16h

Temps collectifs :

À Viré (au centre de Loisirs) :

Mardi jeudi et vendredi 9h -11h30

A Cruzille (à la Micro-crèche) :

Dernier lundi du mois 9h15-11h 15

Relais Petite ENFANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS TOURNUGEOIS

Séverine DUBUISSON

7 Place du Tertre

71260 VIRE

03.85.33.97.96- 06.45.31.07.31

ram@CCmt71.fr

MÂCONNAIS TOURNUGEOIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parents et Futurs Parents

Le relais vous propose :

* Des **renseignements** sur les différents modes d'accueil, une **écoute** et un **accompagnement** en fonction de vos besoins

* La **liste** actualisée des assistantes maternelles exerçant sur le secteur

* Un **soutien** et un **accompagnement** dans votre fonction d'employeur (contrat de travail, convention collective, démarches CAF, Pajemploi, ...)

Enfants

Le relais propose à votre enfant:

* Un lieu d'**éveil** et de **socialisation** pour partager et grandir dans le respect du rythme de chacun

* Des temps de **découvertes** et **d'expérimentations** dans une recherche de **plaisir**

* Un **lien** entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance.

Assistantes Maternelles et gardes d'enfants à domicile

Le relais vous propose :

* Une **écoute** et un **accompagnement** dans votre travail auprès des enfants.

* Des **informations** sur l'agrément, votre statut professionnel, vos droits et obligations (contrat de travail), vos possibilités de formation.

* Un lieu **d'échanges** et de **rencontres** avec d'autres professionnels de la petite enfance

* Des **ateliers d'éveil** partagés avec les enfants que vous accueillez

* Un pôle de **documentation**.